



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité**  
**Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**  
**Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique**

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques**

**Sous-direction 'observation de la santé et  
de l'assurance maladie'**

Dossier suivi par : Brigitte Haury / Marie-Émilie Clerc

Tel : +33 (0) 1 40 56 80 50 / 88 16

Fax: +33 (0) 1 40 56 81 20

Mél : <mailto:brigitte.haury@sante.gouv.fr>

<mailto:marie-emilie.clerc@sante.gouv.fr>

Paris, le 20 décembre 2007

DREES-OSAM N° 07/185

**La directrice de la recherche, des études  
et l'évaluation et des statistiques**

à

**Mesdames et Messieurs les directeurs  
des établissements de santé**

**Mesdames et Messieurs les pharmaciens  
gérant des pharmacies à usage intérieur  
des établissements de santé**

**Objet :** Recueil d'information sur le médicament dans les établissements de santé ayant une activité principale de MCO

La collecte portant sur les données 2006 est terminée et je vous remercie de votre collaboration. Le taux de réponse s'est considérablement amélioré par rapport à l'année précédente. La collecte sur les données 2006 a permis d'obtenir les données de 650 établissements sur 1300 interrogés, soit un taux de réponse en termes d'activité<sup>1</sup> de 68 %.

La base de données ainsi constituée est mise à disposition des professionnels qui en feront la demande. Les Omedit vont être systématiquement destinataires du fichier. Les résultats devraient également être accessibles sur le site e-omedit du ministère de la santé en début d'année prochaine. Par ailleurs, ils feront l'objet de publications comme les années précédentes<sup>2</sup> disponibles sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr).

Une nouvelle collecte aura lieu en 2008 et sera également confiée à une société prestataire qui prendra contact dès février 2008 avec les pharmaciens des établissements concernés.

<sup>1</sup> Ces taux ont été calculés à partir des journées d'hospitalisation à temps complet issues de la SAE 2005.

<sup>2</sup> « Les médicaments dans les établissements de santé. Premiers résultats de l'enquête menée auprès des Chu et des Clcc en 2004 » M-E Clerc et Brigitte Haury, études et résultats n°521, « Les médicaments dans les établissements de santé en 2005 » M-E Clerc et Brigitte Haury, études et résultats n°563.

Je vous rappelle que ce recueil se fait à partir des systèmes d'information existants afin d'éviter d'accroître la charge de travail des pharmacies à usage intérieur (PUI). Comme en 2007, environ 1300 établissements publics et privés ayant une activité de médecine, chirurgie et obstétrique, hors hôpitaux locaux seront interrogés. Cette année, la collecte est étendue aux établissements ayant une activité principale de soins de suite et de réadaptation ou de psychiatrie. Vous recevrez **en février 2008** un courrier de la société prestataire avec le cahier des charges 2008. L'Omédit de votre région sera également prévenu de la collecte. Comme l'an passé, si l'Omédit dispose des données, il nous les transmettra pour vous éviter de fournir un travail supplémentaire.

**La directrice de la recherche, des études, de  
l'évaluation et des statistiques**



**Anne-Marie BROCAS**

**Copie** : Omedits, sous-direction E de la DHOS.